



Aide et soutien aux femmes et aux hommes de l'espace rural

Comment des personnes issues de l'agriculture ayant besoin d'aide trouvent-elles l'accès aux services de conseils adéquats ? Voilà la réponse de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF): « par la transmission d'adresses de professionnels qui connaissent bien les besoins spécifiques de l'environnement paysan ». Dans son projet « aide et soutien aux femmes et aux hommes de l'espace rural », l'USPF est en train de créer une plateforme centrale de contact et de transmission d'adresses de professionnels spécialisés.

L'historique

Aujourd'hui, dans l'agriculture suisse les femmes et les hommes sont davantage concernés par des situations instables dans la famille et l'exploitation. Dans les cantons, il y a beaucoup d'offres de services de conseils spécifiques destinés à l'agriculture et tant pour les questions professionnelles que sociales. Malheureusement, les familles paysannes ont tendance à ne pas chercher l'aide extérieure assez tôt. Comme des études le montrent, les spécialistes du système de conseil agricole, social et en économie familiale sont souvent appelés quand les problèmes sont devenus très complexes. Difficulté supplémentaire, la collaboration et l'échange entre les systèmes de conseil agricole et social sont encore peu fréquents.

Afin de mettre à disposition un soutien pour l'amélioration de cette situation, un portail thématique a été établi sur Internet. Cette première mesure a été prise dans le cadre de la campagne « les femmes et les hommes dans l'agriculture », ensemble avec l'Union suisse des paysans, le Forum La Vulg suisse et AGRIDEA. Sur le site www.paysannes.ch, dans la rubrique « femme & homme », les informations spécifiques concernant la cohabitation dans la famille et dans l'exploitation sont constamment publiées et actualisées.

Comme des évaluations le démontrent, cette page est souvent visitée, ce qui indique que des besoins importants pour plus d'informations existent dans ce domaine.

Mais, les articles publiés ne suffisent pas. Régulièrement, l'USPF reçoit des demandes d'aide. En effet, malgré nombre d'informations publiées et l'offre professionnelle de la vulgarisation dans les domaines agricole et social, beaucoup de personnes ayant besoin d'aide ne trouvent pas la porte d'accès adéquate. Parfois aussi, les gens se gênent pour chercher de l'aide. De plus, les paysannes ne souhaitent souvent pas s'adresser au même endroit que leurs maris ou leurs beaux-parents.

Buts du projet

Par le biais du projet „aide et soutien aux femmes et aux hommes de l'espace rural“, l'USPF développe une plateforme de contact centrale et de transmission d'adresses autour des thèmes « cohabitation dans la famille et l'exploitation » ainsi que « répartition des biens dans le couple ». Ces questions touchent toutes les générations qui vivent et travaillent ensemble dans l'exploitation. Le premier groupe cible de notre offre concerne les femmes de l'espace rural ayant des questions ou des problèmes par rapport à ces deux thèmes. Le deuxième groupe cible concerne des professionnels voire des institutions proches du monde rural. Ceux-ci chercheront à impliquer d'autres professionnels et institutions pour clarifier des questions d'ordre agricole ou social.

Afin d'atteindre le but principal « le service de transmission des adresses amène l'aide pour soi-même », l'USPF met sur pied un pool avec des spécialistes et institutions de diverses régions qui offrent de l'aide et du soutien dans les deux domaines. Les communications relatives aux personnes et aux institutions spécialisées correspondantes seront publiées publiquement sur le site Internet de l'USPF. Les contacts seront ensuite établis par le secrétariat général soit par téléphone soit par Mail.

Par le projet, les habitants de l'espace rural seront sensibilisés pour chercher de l'aide à temps. Pour cette raison, il est important que la prise de contact avec les spécialistes et avec le secrétariat général de l'USPF soit facilement accessible. De plus, on fera le nécessaire pour promouvoir le réseautage des spécialistes et institutions à l'intérieur du système d'aide rural. On s'impliquera également pour arriver à en finir avec des tabous autour de certains thèmes. L'USPF s'occupera de la promotion de cette offre d'aide auprès de ses membres.

Démarche

Recherche de professionnels offrant des services dans les deux domaines « cohabitation dans la famille et dans l'exploitation » ainsi que « la répartition des biens dans le couple ». Dans le cadre d'entretiens personnels effectués par le groupe de projet, celui-ci vérifie si les professionnels disposent de la sensibilité nécessaire pour la mentalité paysanne et rurale et s'ils disposent d'un bon réseau.

Le relais de contact et de transmission doit être lancé en automne 2017 avec la collaboration d'environ 20 professionnels. A la fin de la phase de projet, le pool sera élargi régulièrement par la venue d'autres professionnels et institutions. Le secrétariat général reçoit une formation pour s'occuper du relais de transmission et du triage. L'USPF n'offre pas de service de conseil.

Organisation

Le projet est financé par l'USPF et par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Les responsables de l'équipe de projet sont Annekäthi Schluemp-Bieri et Kathrin Bieri-Straumann. Le groupe d'accompagnement est composé d'expertes et d'experts des secteurs de la recherche en agronomie, de la vulgarisation agricole, de la pratique agricole, de l'aumônerie paysanne et de la consultation sociale. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues par téléphone +41 56 441 12 63 ou bieri@landfrauen.ch.

Direction de projet

Annekäthi Schluemp-Bieri, présidente commission familiale et sociale USPF

Kathrin Bieri-Straumann, co-gérante

Membres du groupe de projet

Nicole Amrein-Scherrer, Ing. Agr. FH, conseillère dipl. / Coach, Membre de la commission familiale et sociale USPF

Sonja Imoberdorf, Ing. Agr. FH et assistante sociale FH